

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

CINQUIEME ANNEE REPUBLICAINE.

SEXTIDI 16. Brumaire.

(Era vulgaire.)

Dimanche 6 Novembre 1798.

Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois,
16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.

ANGLETERRE.

De Londres, le 31 octobre.

La communication du ministère avec le lord Melmestrey paroît devoir être très active : la nation attend avec impatience les nouvelles des premières démarches de ce négociateur. Un courrier dépêché par lui de Paris est arrivé ce matin au bureau du lord Grenville ; & le messenger Wiffin doit partir d'ici demain pour lui porter des dépêches. Les paris sont en faveur de la paix. Cependant les fonds continuent à baisser. Il n'y a pas eu de bourse hier, par névérence pour le dimanche ; mais avant hier, les actions de la banque étoient à 148 & les 3 pour 100 consol. de 56 à 57.

Le banquier Boyd & ses associés se sont présentés chez M. Pitt & chez les directeurs de la banque, pour leur communiquer leur nouveau plan. (On en a parlé précédemment dans cette feuille.) L'objet essentiel de ce plan est d'augmenter de deux millions sterling le capital de la banque, & de destiner six millions sterling d'extraordinaire aux escomptes des effets de commerce. Le grand avantage qu'on prétend retirer de cette mesure est de suppléer au défaut de monnaie circulante, dont la rareté se fait sentir depuis quelque tems d'une manière très fâcheuse pour le commerce.

Il s'éleve déjà de grandes objections contre ce plan. D'abord il paroît extraordinaire qu'une augmentation de deux millions de capital puisse fournir un moyen d'augmenter de six millions la masse des escomptes.

Mais il y a dans ce plan, tel qu'on l'annonce dans les papiers, un article qui mérite une grande attention. Voici ce qu'on lit (*the Courier*, oct. 19, 1798) : « Les banquiers de Londres, Westminster & parties adjacentes seront autorisés par le parlement à former une compagnie pour un tems limité ; & moyennant que chacun d'eux hypothéquera au corps de la banque une propriété solide, chacun d'eux pourra émettre des billets de l'association jusqu'au montant de son hypothèque ; & ces billets seront admis en justice, pour un tems limité, comme aussi bon & valable paiement qu'aucun autre ». Cette énonciation peu claire & peu précise semble an-

noncer que les nouveaux billets de cette banque seroient un papier monnaie forcé, puisque la loi les reconnoitroit comme bon & valable paiement d'une dette. Il faut attendre, pour raisonner sur cet objet, une explication plus positive de cet article. Mais si s'est un papier-monnaie forcé qu'on propose d'établir, cela prouveroit un état de détresse commerciale qui annoncroit pour l'Angleterre le besoin le plus urgent de la paix.

Lorsque, dans la séance du 18, M. Pitt exposa son plan pour annexer les gardes-chasses et les chasseurs à patentes, il frappa en ridicule plusieurs membres. Je vois, dit M. Pitt, quelques personnes sourire de l'idée qu'on puisse former un corps de coupes avec un tel moyen ; mais leur sourire se tournera peut être en étonnement, quand je leur dirai que le nombre de ces individus se monte à 7000. Le discours de M. Sheridan mérite qu'on en donne une idée.

La chambre, dit-il, se trouve dans une position qui n'est pas peu embarrassante. Le très honorable membre (1) lui propose d'imposer des taxes pesantes sur le peuple, et de suspendre le travail d'une grande partie de la nation, nécessité très fâcheuse dans les circonstances où nous nous trouvons. Dans cet état de choses, je n'ai pas besoin de rappeler à la chambre quelle doit, avant d'adopter une semblable mesure, se bien convaincre qu'elle est indispensable ; à moins qu'elle ne soit disposée, comme le dernier parlement, à voter l'argent du peuple et à investir les ministres de pouvoirs illimités, sur de simples assertions : mais si ce parlement n'est pas porté à cette aveugle déférence, s'il observe les mesures du pouvoir exécutif avec cette jalouse défiance qui appartient à l'esprit de liberté et que commande la constitution elle-même, alors j'espère qu'un danger imminent commande impérieusement les mesures extrêmes qu'on lui propose.

Nous ne prétendons pas que le gouvernement exécutif communique des avis officiels sur le projet d'invasion dont il nous menace ; mais s'il n'avoit pas de puissans motifs pour fonder son jugement sur les intentions de notre ennemi, il a bien misérablement employé l'argent qu'on lui a accordé avec tant de profusion pour les dépenses secrètes. Si en annonçant un projet d'invasion manifeste

(1) M. Pitt. L'usage du parlement d'Angleterre est de ne jamais prononcer le nom d'un membre, soit pour le louer, ou le censurer, soit pour citer simplement ses paroles.

par les Français il n'en a d'autres preuves que ce qu'on en a pu lire dans les papiers publics de France : si l'on s'en rapporte à quelques rêveurs, comme Dumouriez qui parloit de venir planter le drapeau tricolor sur la tour de Londres; si l'on fonde enfin une telle opinion sur quelque discours insignifiant ou fanfaron de quelques membres des deux conseils, je dis que rien de cela ne peut être regardé comme la manifestation d'un dessein de tenter une invasion dans ce pays; mais si un tel dessein existoit réellement, je ne doute nullement que l'exécution ne tournât à la honte & à la ruine de l'ennemi. Qui, si notre ennemi pouvoit penser que la nation toute entière ne se leveroit pas pour le repousser; s'il pouvoit croire qu'il verroit se joindre à lui un seul habitant de ces royaumes; s'il ne voyoit pas qu'il seroit écrasé par la masse qui se précipiteroit sur lui, ce peuple & ses ministres seroient certainement de grandes dupes. J'avoue cependant que sans vouloir censurer l'ardeur patriotique qui exalte plusieurs têtes, je ne sens pas en moi cette chevalerie de patriotisme, ce *quichotisme* militaire qui me feroit désirer, comme à quelques personnes, de voir débarquer dans ce pays 400 mille Français; dans la seule vue de procurer à mes concitoyens une occasion de signaler leur courage en repoussant nos ennemis. Non, une invasion n'est point une chose à désirer, quoique je n'aie aucune crainte de ce qui en résulteroit, si on osoit l'exécuter.

Je le répète donc : je déclare que si l'on a pris pour une manifestation suffisante du projet d'invasion le *vain jargon* (1) et les *rodomontades* de quelque membre que ce soit de la législature de France, je considère une telle base comme trop fragile pour y fonder une mesure aussi importante & susceptible d'autant d'inconvéniens que celle qu'on nous propose. N'avons-nous pas tous entendu parler d'une proposition de marcher sur Paris? La proposition n'en a-t-elle pas été faite par un gentilhomme intimement lié avec les ministres, au sein du sénat britannique, sans aucune contradiction de la part d'aucun membre de l'administration? N'a-t-elle pas même été reçue avec applaudissement? Et quoique ce dessein ait été solennellement annoncé dans cette chambre, par un membre qui est aujourd'hui colonel de cavalerie; avons-nous oui dire que les ministres français aient regardé cette assertion comme une manifestation d'un projet d'invasion dans le cœur de la France?

M. Sheridan, après avoir développé d'autres raisons pour prouver qu'il y avoit déjà dans le royaume une force assez imposante pour le garantir d'un danger qui ne lui paroissoit pas imminent, finit par exprimer sa crainte que ce nouvel appareil de force n'eût pour véritable objet, non une invasion des Français en Angleterre, mais une *obstination inhumaine et d'ostreuse dans le projet d'étendre nos conquêtes aux Indes Occidentales*. Il s'éleva contre ce projet avec beaucoup de chaleur.

BELGIQUE.

De Bruxelles, le 12 brumaire.

On se flatte plus que jamais que la paix va bientôt

(1) Voici les paroles du texte, citées dans le *Courier* du 19 octobre : *the idle rant and rhodomontade speeches of any member of french legislature*. Nous traduisons ces expressions de mépris pour mettre certains patriotes à portée d'apprécier la nature du sentiment qui attache M. Sheridan & les autres chefs de l'opposition à notre révolution & à notre gouvernement.

mettre un terme à cet effroyable carnage : déjà le bruit est général à l'armée de Sambre & Meuse qu'un nouvel armistice va être conclu entre les armées belligérantes sur le Rhin. Puise cette heureuse nouvelle se confirmer!

Depuis quelques jours les Autrichiens font continuellement un feu épouvantable de la rive droite du Rhin sur le chemin d'Andernach à Remagen. Ce feu est si bien dirigé que les courriers ont été obligés de faire un détour de plusieurs lieues pour gagner Cologne, & que la diligence de cette dernière ville à Coblenz a été obligée de s'arrêter. Les Français, de leur côté, ont commencé un feu d'obus bien nourri sur le village de Leudesdorf, dont plusieurs maisons ont été incendiées. Le commandant d'Erenbreitstein fit aussi de tems à autre un feu des plus vifs sur le pont de la Moselle. La garnison de Coblenz a été plusieurs nuits sous les armes, parce que l'on y avoit reçu l'avis que quelques partis Autrichiens avoient reparu sur la rive gauche du Rhin; l'ennemi n'a fait qu'une courte apparition, & il s'est promptement retiré au moyen de ses radeaux.

Du côté du Bas-Rhin les Autrichiens & les Français visitent alternativement les bords de la Sieg, ce qui donne lieu assez souvent à des escarmouches assez vives. Le camp que les impériaux avoient près de Siegbourg vient d'être transféré à Villich. Cependant, suivant toutes les apparences, les troupes françaises ne tarderont pas à reprendre l'offensive sur la rive droite du Rhin. Le camp de Mulheim se renforce considérablement par les nouvelles troupes que l'on vient d'y envoyer de Cologne, & qui arrivent de l'intérieur de la république. Outre cela, les troupes qui formoient la garnison de Dusseldorf se sont mises en marche pour se rendre au camp de Mulheim; elles ont été remplacées par 600 hommes de troupes nationales hollandaises.

Un bataillon d'artillerie, arrivé il y a deux jours à cette ville, en est reparti hier pour se rendre sur les bords du Rhin, où l'on continue d'envoyer journellement des renforts.

Enfin, nos moines commencent à entendre raison; la menace de les expulser violemment de leurs maisons au moyen de la force armée, commence à produire son effet. Nos récalcitrons récolets ont donné l'exemple; sur une nouvelle sommation qu'en leur a faite, ils se sont enfin décidés à abandonner le costume monacal & à sortir de leur cloître. Les ministres en ont fait autant, & il n'est pas douteux que les autres couvens ne suivent sans résistance, cette conduite prudente, la seule convenable dans les circonstances. Au surplus, c'est à qui recevra chez soi les moines réformés, sur-tout ceux qui ont refusé les bons, & qui sont regardés comme des confesseurs martyrs. Vous voyez, par cet exemple, que nous ne sommes point encore à la hauteur des grands principes révolutionnaires.

F R A N C E .

ARMÉE DE SAMBRE ET MEUSE.

Le général en chef de l'armée de Sambre et Meuse au directoire exécutif.

Au quartier-général à Coblenz, le 7 brumaire, an 5.

J'ai l'honneur de vous rendre compte, citoyens directeurs, du succès complet de l'attaque générale que j'ai

le bruit
nouvel
sur
mer !
atipel
u Rhin
si bien
détour
la dili-
gènce de
encé un
f, dont
mandant
des plus
deblent
y avait
reperce
qu'une
moyen

te, avant-hier 5, par l'este droite sur toute la ligne, de
Crestznach jusqu'à Kaiserslautern : les troupes de la
publique y ont fait des prodiges, et les généraux ont
continué à y donner des preuves de leur valeur. Le corps
armée, dirigé par le général de division Ligniville, dont
le sang-froid, les talens et l'intrépidité ont été si utiles
la campagne de 1792, à Montmédi, s'est mis en mouve-
ment à la pointe du jour, et a combattu jusqu'à la nuit,
desi-à-dire jusqu'à ce qu'il ait été maître des positions que
l'ennemi a défendues avec acharnement.

Le général Poncez, que j'avois envoyé pour couvrir les
communications de Sarre-Libre et de Bitche, s'est porté
de Saint-Wendel à Kaiserslautern, dont il s'est emparé
après en avoir chassé l'ennemi. Le général Hardy a forcé
les débouchés de Falckenstein et de Kirchen-Poland, où il
a pris poste. Le général Lorges a forcé celui de Furfeld et
de Disseuthal, où il s'est établi. Le général Dauriez, com-
mandant le centre, a passé la Nahe à Lobbenheim, malgré
le feu de huit pièces, et il s'est fait jour à la baïonnette; et
après avoir enlevé trois villages au pas de charge, à l'en-
nemi, il a favorisé la marche rapide de l'adjudant-général
Gauloy, qui s'est emparé de Bisgen et de la formidable
montagne de Saint-Roch. Le général Klein, commandant
la réserve de la cavalerie, a tellement multiplié ses mouve-
mens, qu'il a soutenu toutes ces attaques, et cette réserve,
réunie au centre, composé d'environ 6000 hommes, ont
forcé l'ennemi, fort de plus de 11,000 hommes, à la re-
traite. L'ennemi a été obligé d'abandonner ses quatre camps.
On ne peut trop connoître sa perte: elle doit être très-con-
sidérable. Il a laissé cinq chefs tués sur le champ de ba-
taille; on lui a fait cent prisonniers et pris une pièce de
canon. Le commandant d'artillerie légère, le citoyen Da-
bois, lui a démonté plusieurs pièces, par l'activité de son
feu. L'adjudant-général Debilly, chef de l'état-major de ce
corps, a donné des preuves de ses talens et de sa capacité.

Signé, BEURNONVILLE.

De Paris, le 15 brumaire.

En suite d'un rapport & d'un réquisitoire du commis-
saire du pouvoir exécutif près le bureau central, cette
administration a dénoncé au juge-de-peace de l'arrondis-
sement du Luxembourg l'établissement connu sous le nom
de *Gymnase*; les scellés y ont été apposés avant-hier.
Les citoyens Gaston Rosnay, Coulon Thevenot, Hau-
bespine & plusieurs autres ont été mis en état d'amener:
on les a interrogés sur-le-champ.

A quoi nous sert-il de faire une révolution en Italie?
A quoi sert-il à quelques peuples d'Italie de faire parmi
eux une révolution? Pendant que nous raisonnons ici sur
ces questions, des hommes révolutionnaires arment dans
ce pays un parti contre l'autre; levent des légions, or-
ganisent des gardes nationales, marchent contre les villes
qui n'entrent pas dans leurs principes, les traitent révo-
lutionnairement, destituent les gouvernemens qui leur dé-
plaisent; se livrent à des excès, à des pillages, à des
meurtres qui excitent l'indignation impuissante du gé-
néral français; invitent à la dissolution de tous les gou-
vernemens voisins, de ceux mêmes avec lesquels nous
venons de conclure une paix récente; forment une société
politique qu'ils appellent la confédération *transpadane*;
écrivent au nom de cette société des proclamations, des

manifestes d'insurrection, & montrent à l'Europe effrayée
le spectacle de nouveaux jacobins qui la menacent dans
sa tranquillité. Oui, voilà de grands progrès, hommes
révolutionnaires! réjouissez-vous; l'incendie se rallume
dans un pays où il s'éteindra difficilement. Voilà des pil-
lages; voilà des meurtres; voilà de grands bouleverse-
mens politiques. L'Italie vous appelle.

Gouvernement français, elle appelle bien plutôt votre
surveillance et vos justes allarmes; vous traitez de la paix,
vous voulez la paix; la plus terrible accusation contre vous
ce seroit de ne pas la vouloir. Eh! quelle paix sera pos-
sible, si vous ne vous servez pas d'une partie de vos con-
quêtes, pour en garantir d'autres, plus importantes pour la
sûreté et la prospérité nationales, et pour obtenir de pré-
cieuses restitutions pour vos alliés et pour vous! Quelle
paix! ou plutôt quelle alliance sera désormais possible avec
vous, si vous maintenez l'Europe dans cet état d'épouvante
où l'avoit mise la propagation de nos principes révolution-
naires? La conquête de la Lombardie n'a jamais dû être
considérée par vous que comme un gage que la victoire a
mis entre vos mains. Ce gage vous échappe chaque jour.
Le système d'indépendance que professe un parti formé
dans ces contrées vous en rend la possession inutile et
même dangereuse. Il faudra tout faire pour ces peuples, et
ils ne pourront rien faire pour vous. Ferez-vous la paix
séparément avec l'Autriche? par quel attrait détacherez-
vous cette puissance de la coalition, si vous ne lui resti-
tuez rien de ce qu'elle a perdu? Son intérêt est d'y rester
jusqu'à ce qu'elle ait arraché par le sort des armes, ou par
notre lassitude, au moins l'une des deux grandes provinces
que nous avons envahies. Ferez-vous la paix à la
fois avec toutes les puissances belligérantes? Alors à
votre tour vous aurez à demander. Qu'espérez-vous
donc obtenir si vous n'offrez rien? Je crois à la lassit-
tude de toutes les puissances; mais on me permettra de
croire à la nôtre. Osez donc ouvrir une nouvelle cam-
paigne, ordonnez de nouvelles levées d'hommes; levez,
imaginez des contributions presque égales à notre revenu;
laissez languir sans paiement, expirer de misère la foule
de vos créanciers & tous les fonctionnaires publics; &
dites à l'Europe, dites à la nation française que l'objet de
tous ces mouvemens est d'établir en Italie une république
indépendante. Que deviendra cette république? Parvien-
dra-t-elle à son à son but, celui de révolutionner toute
l'Italie? Mais je vois que cette contrée qui ne nous
offroit depuis tant de siècles que des puissances foibles,
éparses & nullement redoutables, se transforme tout-à-
coup en une seule puissance active, inquiète, comme
le sont tous les peuples qui viennent d'éprouver une
révolution. Vous rassurerez-vous contre ses forces par sa
reconnaissance? De toutes les vertus qui germent dans
les républiques, celle-là n'est pas la plus familière, celle
sur laquelle il faut le plus compter.

Mais si cette république reste foible, attaquée par ses
voisins, en proie à de continuelles révoltes, il faudra sans
cesse marcher pour la secourir, lever des troupes pour la
protéger, et comme il n'est point de guerre partielle en
Europe qui ne devienne bientôt une guerre générale, cette
malheureuse contrée sera l'éternelle occasion d'un embrase-
ment universel. Elle nous empêchera de réparer dans les
douceurs d'une paix continue, tant de fléaux qui nous ont
accablés. Je ne sache rien qui puisse couvrir les frais et com-
penser les inconvéniens d'un pareil protectorat.

N'avons-nous rien à craindre encore des troubles qui s'é-

Je venant dans cette république. Je vais s'y former aujourd'hui une société de jacobins, et je n'en conçois pas de vives alarmes pour mon pays! Ils commencent une révolution et nous voulons en finir une; ils troubleront tous nos projets de tranquillité par l'activité de leurs passions; ils se garderoat bien de rester isolés; ils correspondront avec les nôtres. Si ceux-ci sont comprimés parmi nous, ils lui offriroat une nouvelle patrie, de nouvelles victimes à frapper; de nouvelles dépouilles à envahir; ils apprendront d'eux le secret des grandes mesures révolutionnaires. Les jacobins des départemens méridionaux correspondront particulièrement avec eux; et la révolution, sans s'arrêter, passera et repassera sans cesse les Alpes.

Pour vous, qui, au sein de ce pays, vous livrez aujourd'hui à ces mouvemens, frémissez de la position où vous vous placez. Si vous êtes un jour abandonnés par nous, ou par politique, ou par nécessité, vous n'aurez plus que la déplorable existence des transfuges, chassés de leur pays & rebutés ailleurs. Je ne vous dirai point de venir en France, contempler un moment les effets d'une révolution; je ne vous ferai point asséoir sur nos ruines, sur nos tombeaux; mais plus près de vous, contemplez Geneve. Geneve connoissoit la liberté; long-tems elle avoit présenté la physionomie d'une démocratie sans orages; Geneve avoit des mœurs pures, une grande prospérité, beaucoup de lumieres; elle étoit la patrie des grands hommes. Geneve a suivi les mouvemens de notre révolution & aujourd'hui l'anarchie désolé encore ses murs, après que nous sommes parvenus à la repousser des nôtres. Des meurtres récents viennent de s'y commettre avec une sorte d'impunité & de triomphe. Peuples d'Italie, repoussez à-la-fois les hommes qui vous soulevent contre les français, & ceux non moins perfides, qui vous conseillent de les imiter. Les uns & les autres vous conduiroient à des désastres irréparables. Pour nous, frappons d'anathème les hommes qui ne propagent les révolutions au dehors que pour perpétuer la nôtre, & pour réveiller ses fureurs assoupies.

LACRETELLE, le jeune.

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Séance du 15 brumaire.

On lit un bulletin de la santé du représentant Bollet; il va de mieux en mieux.

Savary expose que le corps des grenadiers qui forme la garde de la convention n'est pas assez nombreux pour faire le service. Il propose de le porter de 8 à 1200 hommes. — Adopté.

Le reste de la séance a été occupée par la discussion d'un projet de code des délits & des peines pour toutes les troupes de la république. Il est adopté; en voici les principales dispositions.

La désertion à l'ennemi est punie de mort; la désertion à l'intérieur est punie de cinq années de fers.

Tout militaire ou autre individu attaché ou à la suite, convaincu de trahison, s'en va puni de mort.

Tout embaucheur, ou complice d'embauchage pour une puissance en guerre avec la république, sera puni de mort.

Tout individu, quels que soient son état, qualité profession, convaincu d'espionnage pour l'ennemi, sera puni de mort.

Le pillage, la dévastation à main armée, et l'incendie seront punis de la même peine.

Le maraudage sera puni d'une exposition à la tête de l'armée, et de plusieurs jours de prison, suivant la gravité du cas.

La récidive sera punie de cinq années de fers.

Il y a ensuite des peines pour le vol, l'infidélité dans la gestion et maintenance, et pour l'insubordination.

La révolte, la sédition ou la désobéissance combinées de la part des habitans des pays ennemis occupés par les troupes de la république, sera punie de mort; soit que la désobéissance se soit manifestée contre les chefs militaires, soit que la révolte ou sédition ait été dirigée contre tout ou partie des troupes de la république.

Sera puni de la même peine tout habitant du pays ennemi convaincu d'avoir excité le mouvement de révolte, sédition ou désobéissance; quand même il n'y aurait personnellement pris part, ou que ses efforts pour l'exécution auroient été sans succès.

Tout délit militaire non prévu par le présent code sera puni, conformément aux loix précédemment rendues.

Tout général d'armée, tout commandant en chef, sera autorisé à faire tous les réglemens de simple discipline correctionnelle qu'il jugera nécessaire au maintien de l'ordre & de la subordination des militaires & autres divisés au service des troupes soumises à son commandement.

CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 15 brumaire.

Le conseil nomme les citoyens Cretet, Lebreton & Rasseé pour examiner la résolution qui augmente le prix des lettres et journaux.

Sur le rapport de Laurens, le conseil approuve une résolution du 12 brumaire qui ordonne qu'à compter du premier de ce mois, les employés des douanes seront payés de la totalité de leur traitement en numéraire.

Bourse du 15 brumaire.

Amsterdam.....	59 $\frac{3}{4}$, 80.	Lang. d'arg.....	50 l. 2 s. 6 d.
Hambourg.....	190, 189 $\frac{1}{2}$, 192 $\frac{1}{2}$	Piastre.....	5 l. 5 s. 3 d.
Madrid.....	1 l. 17 s. 6 d. à 2 m.	Quadruple.....	4 l. 7 s.
Cádiz.....	10 l. 15 s. à 2 mois.	Ducat d'Hel.....	1 l. 1 s.
Gènes.....	91 $\frac{1}{2}$, 92 $\frac{1}{2}$.	Souverain.....	33 l. 10 s.
Livourne.....	1 $\frac{1}{2}$ à vue.	Mandat, 4 l. 8 s. 3 d., 8 s.	
Bâle.....	1 $\frac{1}{2}$.	8 s. 3 d., 8, 7 s. 9 d.	
Or fin.....	101 l. 5 s. 7 $\frac{1}{2}$.		

Huile d'olive, 1 l. 5 s. — Eau-de-vie, 22 deg., 50 à 10 liv. — Café, 1 l. 17 s. — Sucre d'Hambourg, 2 1 s. — Sucre d'Orléans, 1 liv. 18 à 19 s. — Savon de Marseille, 1 liv. 3 s. — Chandelle, 13 s.

Henriette de Wolmar ou la Mere Jalouse, nouvelle édition, par Brunet. A Paris, chez Brunet, imprimeur, rue & maison n° 332, an 5°. 1 liv. pour Paris, & 1 liv. 5 s. franc de port.

N°. 47
 NO
 Cinq
 Prix de l'...
 16 liv. pou
 Le pape vi
 viter ses suj
 ecclésiastique
 venir aux dé
 public pour
 Rome & de
 On s'occupe
 Dans l'arsenal
 polir les arm
 aussi des tent
 espece d'équi
 Sur la de
 d'expédier 50
 quatre canons
 tres partiroat
 fort diminués
 provinces, p
 atien des tro
 Sur le bru
 lonois & Fer
 cavalerie vien
 tions pour la
 toutes les rec
 Le cardinal
 de milice rég
 bonds, soit s
 présenter sou
 enrôlés dans
 tout l'état ecc
 a demander s
 condamnés a
 delai aux dé
 ter sous le d
 aussi à ceux
 qui sera jugé
 Ces régleme
 milice civile
 Montefiascon